

FORMATION ELUS LOCAUX & CADRES TERRITORIAUX

Comment gérer et éviter le contentieux de la fonction publique locale ?

Objectif : Grâce à des exemples pratiques de litiges opposant les agents aux collectivités territoriales, les élus connaîtront les règles essentielles à respecter tout au long de la carrière des agents.

Programme :

- Le contentieux de l'entrée en service : concours et décisions de nomination ou refus de nomination ;
- Le contentieux de la carrière du fonctionnaire ou de l'agent public : notation, avancement, mutation ;
- Le contentieux disciplinaire de l'agent public : contrôle « normal » des sanctions depuis 2013 ;
- Le contentieux de fin de carrière : révocation, licenciement, mise à la retraite pour invalidité imputable ou non au service ;
- Les règles spécifiques de procédure selon la nature du litige soumis au juge : premier et dernier ressort ou appel.

Intervenant : Pauline DESERT-FAVERIE

Avocat depuis 2008, au terme d'études universitaires intégralement consacrées au droit public, Pauline Désert a exercé pendant plusieurs années auprès de Jean-Jacques Thouroude, avocat spécialiste en droit public, puis au sein de différentes structures, avant de créer son propre Cabinet en janvier 2016, et de s'associer avec deux autres avocats publicistes au sein du Cabinet "H.S.D.P. Avocats".

Elle a ainsi eu l'occasion de conseiller, ou de défendre un panel très divers de collectivités territoriales, mais également d'agents publics.

Dans le même temps, Pauline Désert n'a cessé d'intervenir à l'Université de Caen, en qualité de chargée d'enseignement vacataire, devant des publics très variés : étudiants de premières années de droit, Master 2, mais également des agents en formation pour les concours internes de la fonction publique.

La pratique et la théorie ne peuvent s'ignorer, et c'est la raison pour laquelle elle poursuit cette double activité, sans jamais perdre de vue que le droit n'est efficace que s'il est compris par ses destinataires.